



Matmut

MA VALEUR SÛRE

PROTÉGER L'ENTREPRISE APRÈS SINISTRE

En partenariat avec la MATMUT, nous vous proposons un atelier de la performance consacré à la protection de votre entreprise après sinistre. **Le mardi 22 juin en webinaire.**

PUBLIC CONCERNÉ

Chef d'entreprise, PME, TPE, professions libérales, artisans, commerçants

CONTENU

L'anticipation

- > L'identification des risques
- > L'expertise préalable
- > Les principales mesures de protection (vol, dégâts des eaux, inondations, incendie)
- > Le plan de continuité des activités (PCA)
- > Le plan de prévention des risques en entreprise

Les mesures immédiates

- > Les mesures conservatoires pour éviter l'aggravation du sinistre
- > Gardiennage du local, décontamination, clôture provisoire, démolition, déblai...
- > Frais de déplacements et de remplacement des objets mobiliers

La reprise d'activité après sinistre

- > Le rôle des frais supplémentaires et de la perte d'exploitation
- > Différents scénarios : reprise partielle, réserve de capacité de production, sous-traitance
- > L'aide à la reprise d'activité : campagnes publicitaires, perte d'image
- > Les cas de non reprise d'activité

LES PLUS

- > Être préparé à cette situation
- > Partage d'expériences
- > Un temps d'échanges avec questions-réponses

SESSION

Le mardi 22 juin 2021 de 9h30 à 10h30, atelier proposé en distanciel.

Tél : 04 94 22 63 70

provencemed@var.cci.fr

[Inscription en ligne.](#)

TOUTES LES DATES SONT DÉJÀ PASSÉES.

TARIF

Prestation offerte par votre CCI en partenariat avec la Matmut.

RETOUR À LA LISTE